

Résolution sur le suivi des conclusions de la conférence sur l'avenir de l'Europe

2022/2648(RSP) - 04/05/2022 - Texte adopté du Parlement, lecture unique

Le Parlement européen a adopté une résolution sur le suivi des conclusions de la conférence sur l'avenir de l'Europe.

La résolution a été déposée par les groupes PPE, S&D, Renew, Verts/ALE, The Left, et députés.

Le Parlement s'est déclaré satisfait des propositions ambitieuses et constructives formulées par la conférence, sur la base des recommandations et des idées issues des panels de citoyens européens et nationaux, de la Rencontre des jeunes européens et de la plateforme en ligne.

Soulignant l'importance de la **dimension parlementaire** du processus de la conférence, les députés ont exprimé leur souhait d'encourager le dialogue et la coopération entre les parlements nationaux et le Parlement européen. Ils ont soutenu, en outre, le **recours continu à la participation et à la consultation des citoyens** dans le cadre du processus décisionnel de l'Union.

Le Parlement a souligné que les crises les plus récentes appellent **des solutions européennes**. Les conclusions de la conférence montrent qu'il est urgent que l'Union joue un rôle de premier plan dans la lutte contre le changement climatique, la protection de la biodiversité et la promotion de la durabilité. Par ailleurs, les actions positives en réponse à la pandémie de COVID-19 en matière de santé, de croissance économique et de cohésion sociale devraient être transformées en un nouveau cadre institutionnel et stratégique permanent.

En particulier, l'agression russe contre l'Ukraine a démontré la nécessité d'une **Union géopolitique plus forte**, parlant d'une seule voix dans le monde et poursuivant des politiques communes dans les domaines de la sécurité, de la défense, de l'énergie et des migrations, fondées sur une action commune et une solidarité totale.

Les députés ont souligné la nécessité de **donner suite aux conclusions de la conférence** et aux attentes des citoyens en œuvrant à des changements ambitieux dans certaines des politiques les plus cruciales. Ils ont affirmé qu'il est possible d'approfondir l'intégration politique en établissant un **droit d'initiative législative pour le Parlement européen** et en **abolissant l'unanimité au Conseil**.

Le Parlement a reconnu que les conclusions de la conférence nécessitent des **modifications du traité**, notamment en ce qui concerne la simplification de l'architecture institutionnelle de l'Union, le renforcement de l'obligation de rendre des comptes et de la transparence dans le processus décisionnel et une nouvelle réflexion sur les compétences de l'Union.

Les députés estiment qu'il est essentiel de se concentrer sur le suivi des propositions de la conférence afin de répondre aux demandes des citoyens. Ils attendent de la part de toutes les institutions européennes qu'elles s'engagent à adopter une approche constructive et ambitieuse, conformément à leurs rôles et compétences respectifs, y compris en formulant des propositions législatives.